

La lettre des administrateurs

CGT

-Groupe La Poste-

Pas de progrès social sans service public

Conseil d'Administration du 18 décembre 2014 - N° 182

BUDGET 2015 : haro sur les emplois et le porte monnaie des usagers !

Année après année, les budgets se suivent, se ressemblent et s'aggravent.

Le budget 2015 se traduit par une fuite en avant suicidaire qui va engendrer un nouvel affaiblissement du Groupe public La Poste.

La ligne de conduite, c'est « *la maîtrise des charges* », ce qui va se traduire dans une entreprise de main d'œuvre comme le groupe La Poste, par la baisse drastique des effectifs.

2015 sera donc à nouveau une année d'austérité, austérité pour les postières, austérité pour les postiers, austérité pour toutes les catégories, austérité dans toutes les branches.

Annoncer que « *le contexte économique est défavorable, et que l'indicateur de santé économique redeviendra positif dès 2017* ». La belle affaire ! Les beaux espoirs du style « *ça ira mieux demain* », se traduisent en effet au travers de grosses ambitions commerciales alors qu'il est reconnu que le marché est atone, accompagné d'une attrition de portefeuille de titres.

L'élaboration de ce budget qui se veut optimiste par rapport au plan 2020 devrait être malheureusement rapidement démentie par la réalité ce qui se traduira par de nouveaux sacrifices demandés aux postiers.

Le PDG du groupe n'a-t-il pas indiqué lors d'une audition devant les parlementaires que : « *Le défi social est très lourd et nous nous y préparons.* »

Cette fuite en avant et ces budgets d'austérité sont en train de créer une véritable rupture sociale de grande ampleur au sein de l'entreprise.

Aujourd'hui, il est important et urgent d'avoir une autre politique pour le soutien et le développement du groupe La Poste et le développement social et humain dans l'entreprise



Pour l'approbation du budget 2015

Pour :
Contre

16

7 (3 CGT- 2 SUD - 1 FO)

Seul apparaît le vote des administrateurs qui le souhaitent

Intellectuellement malhonnête !

- **les compensations de service public** sont présentées comme des actions positives dans l'objectif du plan 2020, alors que ces compensations diminuent, qu'elles ne couvrent pas le coût réel et que l'Etat actionnaire ne respecte même pas ses engagements.
 - 50 millions d'euros d'aide à la diffusion de la presse prévus pour 2014 seront versés à une date ultérieure !
 - L'Etat annonce qu'une partie des 242 millions d'€ prévus au budget 2015 pour le financement de l'accessibilité bancaire ne seront certainement pas versés, mais cela n'empêche pas ses représentants de voter le budget.
- **la validation du dernier price cap** qui se traduit par une hausse historique des tarifs du courrier avec un impact de 190 millions d'euros en 2015 sur le chiffre d'affaire du courrier seront donc ponctionnés directement dans la poche des français, ce qui va autoalimenter de fait, la baisse des volumes.
- **20 millions d'euros de chiffre d'affaires** pour les nouveaux services du facteur, **censé** répondre en parti à la baisse des volumes du courrier !
- **69 millions d'€ de prévision pour le numérique** qui se résume à 51 millions d'€ de refacturation entre branches, est-ce là tout l'avenir que l'on réserve à ces nouvelles activités ?
- **45 millions d'euros provisionnés pour amende à Géopost** pour entente illicite entre les différents transporteurs. Les postiers à la base sont sanctionnés pour bien moins que ça.
- Sur le secteur immobilier, la contribution à la maîtrise des charges est patente, la poursuite de la baisse des surfaces mises à bail auprès des branches s'accentue. Combien de mètres carrés vendus ? Combien de millions d'euros de patrimoine immobilier vendus ?

La CGT confirmée 1^{ère} organisation syndicale à La Poste !

Les élections professionnelles qui viennent de se dérouler ne valident pas le choix imposé par La Poste du vote électronique exclusif.

De nombreux dysfonctionnements n'honorent pas La Poste, alors même que le maître d'œuvre est une filiale du groupe. Les doutes faisant suite aux élections de novembre à France Télécom/Orange ont malheureusement été confirmés.

Moins de participation, alors que La Poste était un exemple en matière de participation des personnels aux élections professionnelles ;

Beaucoup de bizarries pendant le vote :

- o votes CGT transformés en votes blancs mais confirmés comme votes CGT, on peut légitimement s'interroger sur la sincérité et la confidentialité du scrutin.
- o une discrimination entre postiers quant aux conditions de vote selon les métiers, les branches et les grades
- o pas d'accès permanent pour les délégués nationaux à la liste d'émargement, contrairement aux engagements.

Beaucoup de bizarries après le vote :

- o des résultats locaux mis à la connaissance des OS, 6 jours après la fin du scrutin alors qu'auparavant, ils étaient connu dès le lendemain.
- o alors que le scrutin est clos depuis 14 jours, tous les résultats par NOD n'ont pas encore été communiqués;

Tout plaide vers un retour au vote papier non exclusif.

Des actes démocratiquement gravissimes !

- L'immixtion du PDG du groupe La Poste dans la campagne électorale demandant au personnel, par l'intermédiaire des médias, d'accorder le 1,2 % manquant aux organisations signataires du non-accord social,
- La manœuvre consistant à empêcher la signature de la CGT sur l'accord conseillers bancaires avant les élections

Les propos et actes de la direction de La Poste font clairement apparaître la perspective d'un syndicat-maison à La Poste.

C'est donc contre vents et marées que la CGT reste la première organisation syndicale à La Poste, il est urgent que la direction du groupe en prenne conscience.

En tout état de cause, la CGT continuera à défendre, pied à pied, les intérêts de tous les personnels et le Service public.

Nouveau partenariat pour LBP !

LBPAM entre en négociations exclusives avec Aegon Asset Management (sté Hollandaise) avec une prise de participation de 25 %, cela en vue de conclure un partenariat industriel dans le domaine de la gestion d'actifs.

Objectif : développer et consolider les expertises de La Banque Postale Asset Management, fondé sur une gamme de produits complète, des expertises dans le domaine des actions internationales ou du multi-actifs, ainsi que la distribution de produits LBPAM au réseau international d'Aegon Asset Management.

Un dossier inacceptable, présenté sur table et un manque conséquent d'informations sur les niveaux de prix, de réputation de la société hollandaise, etc

....

Pour l'autorisation d'entrer en négociations exclusives

Pour : 16 (1 FO)
Pas pris part au vote 7 (3 CGT- 2 SUD)



Les administrateurs salariés CGT du groupe La Poste vous présentent leurs voeux pour 2015



Les administrateurs CGT du groupe La Poste
Bernard DUPIN – Sylvie FEOLA – Michel LERSY

**Prochain CA
le 24 février 2015**